

## **MALLETTE DU DIRIGEANT 2019**

### **Ressources humaines et management**

#### **Module 12 : Protection sociale de l'entrepreneur et de son conjoint**

##### **Objectifs pédagogiques**

- Comprendre et maîtriser sa protection sociale
- Appréhender les principes de base du régime obligatoire et complémentaire
- Connaître les possibilités de couverture en fonction de son statut
- Anticiper les difficultés financières liées à un problème de santé
- Appréhender le statut de son conjoint

##### **Programme**

###### **Protection sociale du chef d'entreprise**

- L'organisation de la protection sociale obligatoire des indépendants
  - o Être informé des démarches liées au changement de statut social
  - o Connaître ses droits en termes de prestations familiales et prestations maladie
- Préparer sa retraite
  - o Comprendre le fonctionnement de la retraite obligatoire
  - o Prévoir une retraite facultative
- Calculer les cotisations sociales obligatoires
  - o Apprendre les bases de calcul des cotisations sociales
  - o Visualiser un échéancier des cotisations sociales
  - o Connaître les exonérations de charges sociales
- La complémentaire santé
  - o Pourquoi faut-il une complémentaire santé, une protection arrêt de travail ?
  - o Quelles questions poser pour faire le bon choix ?
  - o Le management et la fin de la relation
  - o Les différents modes de management
  - o Les obligations de l'employeur
  - o Le statut du conjoint

###### **Entrepreneurs, les risques que vous vous devez d'assurer**

- Risques auxquels l'entreprise est exposée :
  - o Les risques de Responsabilité
  - o La Responsabilité Civile professionnelle
  - o Les risques de dommage aux biens (vol, incendie, bris de matériels,..)
  - o La couverture des pertes d'exploitation
  - o Les assurances de véhicule
  - o L'incapacité temporaire ou définitive d'un homme clé
  - o Les obligations de Prévoyance prévues

---

La CCI Rochefort et Saintonge (CCIRS) se réserve le droit d'adapter les informations de cette fiche.  
La CCIRS est un organisme de formation :

- enregistré sous le numéro : 5417 P00 1017
- certifié « Facilitateur en Acquisition de Compétences » sous la référence : CPS FAC 041

- Risques auxquels le dirigeant est exposé :
  - o La maladie, l'accident du dirigeant
  - o La Responsabilité Civile des Dirigeants Sociaux
  - o La protection juridique du dirigeant
  - o La perte d'emploi du dirigeant
  - o Le décès d'un associé

### **Durée**

2 jours, 7 heures par jour, soit 14 heures de formation

### **Dates et lieux**

7 et 8 novembre 2019 à St-Jean-d'Angely  
*Possibilités de sessions supplémentaires*

### **Coût pédagogique**

700 € net de taxe

### **Effectifs**

Mini : 3 - Maxi : 15

### **Intervenants**

Frédéric Diaz, Loic Raspail, Aline Jung Conseillers entreprises CCI, Colette Palissier, correspondante CDIA 17

### **Moyens pédagogiques**

Méthodologie alliant les apports théoriques, interactivité et échanges d'expériences, illustration par des exemples concrets et des exercices pratiques de mise en situation. Equipements pédagogiques : vidéo projection, paperboard. Clé USB remise.

### **Modalités de certification**

Attestation d'assiduité de formation

### **Evaluation de la formation**

Evaluation de la satisfaction « à chaud » sous forme de questionnaire  
Evaluation des compétences acquises sous forme de quiz

---

La CCI Rochefort et Saintonge (CCIRS) se réserve le droit d'adapter les informations de cette fiche.  
La CCIRS est un organisme de formation :

- enregistré sous le numéro : 5417 P00 1017
- certifié « Facilitateur en Acquisition de Compétences » sous la référence : CPS FAC 041